

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du lundi 29 septembre 2025

Nbre de membres
en exercice : 11
Présents : 9
Représentés : 0
Votants : 9

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Malroy, dûment convoqué le 22 septembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Hervé GAUDÉ, Maire.

PRESENTS : MMES & MM. Hervé GAUDÉ, Jean-Denis MARTIN, Anne SCHMITT, Henri POINSIGNON, Aloyse CAISSUTTI, Jenny FABBRI, Serge GODARD, Baptiste REMY, Nadine WEBER

Excusés :

Absents : Cédric BONFIGLIO, Patrick CARMIER

Conseillers ayant donné pouvoir :

Secrétaire de Séance : Jean-Denis MARTIN

DE_2025_027 : Nomination d'un référent Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine (EESH)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de la Préfecture de la Moselle et de l'Agence Régionale de Santé pour l'inviter à désigner un référent Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine (EESH).

Son rôle consiste à :

- Prévenir et sensibiliser la population sur les risques sanitaires représentées par les espèces à enjeux pour la santé humaine (ambrosies, chenilles processionnaires...).
- Surveiller les zones infestées et réaliser des signalements sur les plateformes dédiées.
- Suivre la lutte préventive et curative.
- Relayer les informations à un réseau d'acteurs coordonnés par le FREDON Grand Est.

Pour mener à bien sa mission, le référent EESH bénéficiera de formations gratuites

Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas d'obligation à nommer un référent EESH.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de nommer de référent EESH pour la commune de Malroy Monsieur Baptiste REMY.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Pour copie certifiée conforme au registre

A Malroy, le 29 septembre 2025

Le Secrétaire de Séance,



Le Maire,
Le Maire,

Hervé GAUDÉ



Jean-Denis MARTIN

Hervé GAUDÉ

Date de transmission de l'acte: 01/10/2025
Date de reception de l'AR: 01/10/2025

057-215704388-DE_2025_027-DE
A G E D I